

Relevé de conclusions Séance plénière de la Commission des titres d'ingénieur 14 novembre 2017

Au cours de la séance plénière qui s'est tenue le 14 novembre 2017 au siège de la Commission, 44 rue Cambronne à Paris 15^{ème}, sous la présidence de Laurent MAHIEU, la Commission des titres d'ingénieur a :

- adopté le relevé de conclusions de la séance plénière du 10 octobre 2017, ainsi que les avis et décisions correspondants,
- approuvé des nominations de membres et d'experts sur des missions de la campagne d'accréditation en cours,
- approuvé la version internationale du référentiel CTI R&O et des données certifiées,
- pris connaissance du rapport de clôture prévisionnelle des comptes 2017 et échangé sur des questions budgétaires diverses,
- approuvé une modification des procédures concernant l'enquête de satisfaction post-audit adressée aux écoles,
- échangé sur les travaux du groupe de travail « cohérence des avis et décisions »,
- fait un premier point sur les lettres d'intention parvenues au Greffe et l'organisation d'une réunion de travail.

1/ La Commission a donné des avis et pris des décisions concernant les demandes d'accréditations :

École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen (ENSI Caen)

Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ENSICAEN
Académie : Caen
Site de l'école : Caen (14000)
Calendrier accréditation : Vague B

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Extension à la voie de l'apprentissage d'une formation de l'école menant au titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Caen, spécialité Electronique et Physique appliquée	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2019-2020	maximale

Le label EUR-ACE Master a déjà été attribué à ce titre pour la période du 1^{er} septembre 2014 à la fin de l'année universitaire 2019-2020

AVIS N° 2017/11-01 L'avis de la CTI et la fiche de données certifiées de l'école sont accessibles sur le site internet de la CTI : www.cti-commission.fr/accreditation

Institut Mines-Télécom**École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai (IMT Lille Douai)**

Ecole interne d'un Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'économie et de l'industrie

Nom d'usage : IMT Lille Douai

Académie : Lille

Sites de l'école : Lille (59491 Villeneuve d'Ascq), Douai (59500) et Alençon (61000)

Calendrier accréditation : Vague E

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation d'une nouvelle formation de l'école (née de la fusion de l'École nationale supérieure des mines de Douai et Télécom Lille) menant au titre d'ingénieur suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom sur les sites de Lille et de Douai en remplacement du titre Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Douai en remplacement du titre Ingénieur diplômé de Télécom Lille	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2021-2022	maximale
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom sur les sites de Lille et de Douai en remplacement du titre Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des mines de Douai	Formation continue	2018	2021-2022	maximale

Demande complémentaire de la Commission : L'école fera l'objet d'un audit simplifié durant la campagne 2018-2019 en vue de renouveler l'accréditation pour la période quinquennale suivante. L'audit s'intéressera plus particulièrement au démarrage du nouveau cursus et à la qualité des formations sous statut d'apprenti (notamment le cursus ouvert depuis la rentrée 2016 et arrivant à la fin de son accréditation). Le rapport intermédiaire demandé précédemment sera remplacé par le rapport d'autoévaluation produit pour l'audit simplifié.

Le label EUR-ACE Master pourra être attribué à ce diplôme, sur demande de l'établissement, pour la période de la rentrée 2018 à la fin de l'année universitaire 2022.

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Changement d'intitulé de la formation issue de la formation de Telecom Lille sans spécialité menant au titre d'ingénieur suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Télécommunications et Informatique en remplacement d'ingénieur diplômé de Télécom Lille	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Télécommunications et Informatique en remplacement d'ingénieur diplômé de Télécom Lille	Formation continue	2018	2021-2022

Le label EUR-ACE Master pourra être attribué à ce diplôme, sur demande de l'établissement, pour la période de la rentrée 2018 à la fin de l'année universitaire 2021-2022

Prise d'acte de la Commission des titres d'ingénieur

Changement d'intitulé de formations avec spécialités issues de l'ex Ecole nationale supérieure des mines de Douai menant aux titres d'ingénieur suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Génie industriel , en partenariat avec IPHC sur les sites de Douai et de Valenciennes	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Génie industriel , en partenariat avec IPHC sur le site de Douai	Formation continue	2018	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Génie civil et Systèmes ferroviaires , en partenariat avec IPHC sur les sites de Douai et de Valenciennes	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Génie civil et Systèmes ferroviaires , en partenariat avec IPHC sur les sites de Douai et de Valenciennes	Formation continue	2018	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Plasturgie et Matériaux composites , en partenariat avec ISPA Sur les sites d'Alençon et de Douai	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2021-2022
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure Mines-Télécom Lille Douai de l'Institut Mines-Télécom, spécialité Plasturgie et Matériaux composites , en partenariat avec ISPA Sur les sites d'Alençon et de Douai	Formation continue	2018	2021-2022

Le label EUR-ACE Master pourra être attribué à ces diplômés, sur demande de l'établissement, pour la période de la rentrée 2018 à la fin de l'année universitaire 2022
AVIS N° 2017/11-02 L'avis de la CTI et la fiche de données certifiées de l'école sont accessibles sur le site internet de la CTI : www.cti-commission.fr/accréditation

Université d'Angers

Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers (ISTIA)

Ecole interne d'un Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ISTIA Angers
Académie : Nantes
Site de l'école : Angers (49000)
Calendrier accréditation : Vague B

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de formations de l'école menant aux titres suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé en remplacement de la spécialité Génie biomédical et santé	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2019-2020	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé en remplacement de la spécialité Génie biomédical et santé	Formation continue	2018	2019-2020	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2019-2020	restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité	Formation continue	2018	2019-2020	restreinte

Le label EUR-ACE Master pourra être attribué à ces diplômés, sur demande de l'établissement, pour la période de la rentrée 2018 à la fin de l'année universitaire 2020

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Première accréditation de deux nouvelles spécialités, issues de la spécialité « Génie des systèmes industriels », menant aux titres suivants :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique en remplacement de la spécialité Génie des systèmes industriels	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2019-2020	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique en remplacement de la spécialité Génie des systèmes industriels	Formation continue	2018	2019-2020	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel en remplacement de la spécialité Génie des systèmes industriels	Formation initiale sous statut d'étudiant	2018	2019-2020	maximale
Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences et techniques de l'ingénieur d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel en remplacement de la spécialité Génie des systèmes industriels	Formation continue	2018	2019-2020	maximale

Demande complémentaire de la Commission : L'école adressera au Greffe de la CTI un document décrivant l'organisation pédagogique mise en place pour la réalisation de la dernière année du cycle d'études sous contrat de professionnalisation, précisant les effectifs concernés et analysant les impacts. Sur la base de ce document, la Commission pourra se prononcer sur la mise en place de ces contrats.

AVIS N° 2017/11-03 L'avis de la CTI et la fiche de données certifiées de l'école sont accessibles sur le site internet de la CTI : www.cti-commission.fr/accreditation

Université de Lorraine

École nationale supérieure des industries chimiques (ENSIC)

Ecole interne d'un Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : ENSIC
 Académie : Nancy
 Site de l'école : Nancy (54000)
 Calendrier accréditation : Vague C

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Extension à la voie de l'apprentissage d'une formation de l'école menant au titre suivant, pour proposer un cursus de 2 ans dédié à des pharmaciens (« Pharmaplus ») :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Université de Lorraine	Formation initiale sous statut d'apprenti « Pharmaplus »	2018	2021-2022	restreinte
Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure des industries chimiques de l'Université de Lorraine	Formation continue « Pharmaplus »	2018	2021-2022	restreinte

Le label EUR-ACE est déjà attribué à ce diplôme pour la période jusqu'à la fin de l'année universitaire 2021-2022

Demande complémentaire de la Commission : L'école enverra le 15 novembre 2019 un rapport intermédiaire sur la mise en œuvre des recommandations et le démarrage de ce cursus

AVIS N° 2017/11-04 L'avis de la CTI et la fiche de données certifiées de l'école sont accessibles sur le site internet de la CTI : www.cti-commission.fr/accreditation

Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire (INSA Centre Val de Loire)

Etablissement public sous tutelle du ministère en charge de l'enseignement supérieur

Nom d'usage : INSA Centre Val de Loire
 Académie : Orléans-Tours
 Site de l'école : Bourges (18000)
 Calendrier accréditation : Vague C

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Extension à la voie de l'apprentissage d'une formation de l'école menant au titre suivant :	Type de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Accréditation maximale / restreinte
Ingénieur diplômé de l'Institut national des sciences appliquées Centre Val de Loire, spécialité Génie industriel , sur le site de Blois	Formation initiale sous statut d'apprenti	2018	2022-2023	restreinte

Le label EUR-ACE est déjà attribué à ce diplôme pour la période jusqu'à la fin de l'année universitaire 2022-2023

Demandes complémentaires de la Commission :

- L'École adressera sous 6 mois l'avenant à la convention de partenariat avec le CFA et l'accord officiel du Conseil régional.
- L'École développera dans son prochain rapport intermédiaire attendu pour le 15 février 2020 les actions mises en œuvre en matière de dispositifs pédagogiques, de recrutement, d'international et de démarche compétences.

AVIS N° 2017/11-05 L'avis de la CTI et la fiche de données certifiées de l'école sont accessibles sur le site internet de la CTI : www.cti-commission.fr/accreditation

2/ La Commission a pris acte de modifications dans le suivi général des habilitations

École d'ingénieurs de Purpan (EI Purpan)

Prise d'acte de la Commission des titres d'ingénieur

La Commission prend acte favorablement du règlement des études remis par l'école et exprime des réserves sur la mise en œuvre des contrats de professionnalisation.

COMPLEMENT D'AVIS N° 2017/04-08

EURECOM

Prise d'acte de la Commission des titres d'ingénieur

La Commission prend acte favorablement du rapport intermédiaire remis par l'école et recommande de veiller au niveau de français pour les étudiants étrangers.

COMPLEMENT D'AVIS N° 2014/11-02

3/ La Commission a donné des avis sur les demandes d'Admission par l'Etat de diplômes délivrés par des établissements étrangers

Université de Gand –Faculté d'ingénierie et d'architecture de l'université de Gand – Belgique (U Ghent)

Etablissement étranger

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Ajustement de l'intitulé d'un diplôme de l'école menant au titre suivant :	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Master en sciences de l'ingénieur en photonique - Master of Science in de ingenieurswetenschappen: fotonica (VL) - Master européen en sciences de la photonique - European Master of Science in Photonics (EN) (en convention avec la Vrije Universiteit, Brussel – VUB)	2016	2021-2022

COMPLEMENT D'AVIS N° 2016/09-10